



COMMUNE DE BIOT

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES RELATIFS
AUX INONDATIONS

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

CARTE DES VALLONS R0 - 1/5500

Jocelyne GOSSELIN
Commissaire Enquêteur

Jocelyne GOSSELIN
Commissaire Enquêteur

Septembre 2020

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 5 décembre 2017
ENQUÊTE DU : 22 octobre 2020 AU : 23 novembre 2020

APPROBATION DU PPR :

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
ET DE LA MER



- R0 : Emprise la plus grande entre une enveloppe de 8m de part et d'autre de l'axe du vallon ou une enveloppe de 3m de part et d'autre des berges
- Cadastre DGFIP 2019
- Bâtimens DGFIP 2019

0 500 1000 m